VALLEA
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SA

Association Tereo

Petit-Lancy, Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Exercice 2025

VALLEA SA, Société fiduciaire - 20 rue Du-Roveray - 1207 Genève
Entreprise de révision agrée - Comptabilité - Fiscalité Tél : +41 (0)22 700 19 55
Fax : +41 (0)22 700 20 75 E-mail : info@vallea.ch - www.vallea.ch

VALLEA
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SA

RAPPORT DU REVISEUR DES COMPTES RELATIF AUX COMPTES ANNUELS
à l'assemblée générale de Tereo, domiciliée à Petit-Lancy, GE.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Tereo pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au comité alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre review (examen succinct).

Nous avons effectué notre review selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que la review soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Une review (examen succinct) comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Nous avons effectué une review (examen succinct) et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC.

Genève, le 12 juin 2026

Laurent Frézier
Réviseur agrée

VALLEA SA
20 Rue du-Roveray
1207 GENEVE
Tél.: 022 700 19 55

Tereo

Bilan

Tous les montants sont en CHF

	31.12.2025	31.12.2024
Actifs		
Actifs circulants	**292 507.18**	**358 408.31**
Liquidités et titres	**289 698.60**	**357 538.17**
Caisse	0.00	0.00
Postfinance	46 461.31	34 537.96
Postfinance - Projets	243 237.29	323 000.21
Créances	**2 808.58**	**870.14**
Créances	2 218.28	362.54
Actifs de régularisation	590.30	507.60
Actifs immobilisés	**2 006.38**	**2 006.38**
Immobilisations financières	**2 006.38**	**2 006.38**
Dépôt de garantie VISA	2 006.38	2 006.38
Total des actifs	**294 513.56**	**360 414.69**

Passifs		
Fonds étrangers	**21 321.56**	**13 429.24**
Dettes relatives aux charges salariales	1 982.35	3 613.77
Autres dettes	2 162.00	0.00
Passifs de régularisation	17 177.21	9 815.47
Fonds affectés	**232 378.03**	**308 608.47**
Fonds affectés FGC pour projet Bénin 22-33	1 615.60	57 650.23
Fonds affectés FGC pour projet Bénin 25-52 BN	39 052.57	0.00
Fonds affectés FGC pour projet Mali 2022-23	202.25	93 681.05
Fonds affectés FGC pour projet Mali 2022-50 MAL	42 860.16	0.00
Fonds affectés SANDOZ pour projet Sénégal	10 000.00	10 000.00
Fonds affectés LIFE pour projet Sénégal	21 276.78	21 276.78
Fonds affectés Projet Sénégal 22-20 Du champs à l'assiette	21 005.03	63 041.20
Fonds affectés Projet RDC 24-09	58 095.01	61 339.30
Fonds affectés Projet PPL 2024-41 TG	24 435.45	0.00
Fonds affectés FGC - Stratégie PSA (2023-2024)	84.87	84.87
Fonds affectés FGC - Stratégie PSA 2025	1 800.00	0.00
Fonds affectés Membres PSA FGC	1 535.04	1 535.04
Fonds affectés Atelier PSA Bénin	10 415.27	0.00
Fonds propres	**40 813.97**	**38 376.98**
Réserve Jeu Pazapa	4 477.08	4 477.08
Réserve Cambodge	4 438.67	4 438.67
Bénéfice reporté/perte reportée	29 461.23	22 896.71
Résultat de l'exercice	2 436.99	6 564.52
Total passifs	**294 513.56**	**360 414.69**

Tereo

Compte de résultat

Tous les montants sont en CHF

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits d'exploitation	**530 416.68**	**492 247.90**
Financement des projets FGC	397 351.00	391 486.00
Financement des projets DM - FEDEVACO	15 000.00	0.00
Financement des projets "Autres"	10 671.78	23 161.29
Financement FGC - PSA	40 380.00	24 951.00
Financement FEDEVACO - PSA	4 500.00	0.00
Contributions des membres de la PSA	1 800.00	600.00
Indéminités de suivi des projets	49 668.90	48 935.75
Dons non affectés	876.25	1 095.00
Cotisations des membres	688.75	718.86
Produits de ventes et récoltes de fonds	0.00	100.00
Autres revenus	9 480.00	1 200.00
Charges directes des projets	**496 304.32**	**278 911.56**
Charges projet Bénin 2022-33	86 685.00	77 696.71
Charges projet FGC pour projet Bénin 25-52 BN	22 257.80	0.00
Charges projet Mali 2020-23	89 478.80	57 175.70
Charges projet FGC pour projet Mali 2022-50 MAL	24 594.83	0.00
Charges projet Sénégal 2022-20	67 891.54	64 757.72
Charges projet RDC 2022-20	95 280.29	47 349.70
Charges projet Projet PPL 2024-41 TG	28 064.55	0.00
Charges projet PSA - Stratégie	44 880.00	31 931.73
Charges projet Atelier PSA Bénin	37 171.51	0.00
Autres charges d'exploitation	**57 782.87**	**45 197.23**
Salaires	44 520.00	42 020.00
Charges sociales	7 472.67	6 714.52
Mise à disposition de personnel (FGC/PSA)	-35 400.00	-24 012.00
Honoraires chargé de projet	25 198.90	8 452.91
Honoraires révision des comptes	2 300.00	2 362.00
Charges d'administration et d'informatique	5 898.21	4 923.69
Charges de cotisations et participation financière FGC	4 503.63	4 164.37
Frais de promotion et de représentation	3 289.46	571.74
Résultat d'exploitation	**-23 670.51**	**168 139.11**
Résultat financier	-288.64	-287.86
Produits extraordinaires	-165.40	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00
Résultat avant variation des fonds affectés	**-24 124.55**	**167 851.25**
Utilisation des fonds affectés	496 264.32	278 911.56
Attribution aux fonds affectés	-469 702.78	-440 198.29
Résultat net	**2 436.99**	**6 564.52**

Association Tereo
Annexes aux Etats financiers
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025
Tous les montants sont en CHF

Présentation

Tereo (anciennement Tourism For Help) est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 2004 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genève (Petit Lancy). Tereo avait pour but initial de promouvoir un tourisme responsable, contribuant à l'aide au développement économique de régions défavorisées. Dès le départ, notre association a fait le choix de prendre comme levier la formation professionnelle afin de favoriser l'accès de nos bénéficiaires à des emplois pérennes tout en devenant eux-mêmes des membres actifs de leur économie locale.

Tereo remplit sa mission à l'aide de partenaires terrains, indépendant de Tereo.

Tereo mène actuellement les projets suivants :

- Du Champ à l'assiette (FGC 2022-20)
- Agroécologie en zone périurbaine (FGC 2022-23)
- Centre Nonvignon, formation professionnelle pour des jeunes défavorisés (FGC 2022-33)
- Appui au Centre pour la promotion de l'Agroécologie de Kakono (FGC 2024-09)
- Promotion des produits Locaux (FGC 2024-41)
- Formation et emploi des jeunes dans l'agroécologie et l'hôtellerie-restauration (FGC 2025-52)
- Agroécologie en zone périurbaine (FGC 2022-50)
- Atelier d'échange pour les leviers d'émancipation des femmes rurales (FGC 2025-27).
- Stratégie de la Plateforme souveraineté alimentaire (PSA) 2025-2028 » (FGC 2025-18)

Modifications statutaires du 9 juin 2023

Au cours de l'année 2023, les statuts de l'association ont été modifiés à la suite des décisions prises lors de l'Assemblée générale du 9 juin 2023. Ces modifications ont notamment induit un changement de raison sociale, l'association Tourism For Help (TFH) devenant l'association Tereo.

Principes comptables

a. Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de Tereo ont été établis conformément aux statuts de Tereo, aux dispositions applicables du Codes des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

b. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse Tereo. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains de Tereo, qui sont indépendants de Tereo.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

d. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par Tereo figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.
Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par Tereo dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

e. Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

f. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres évènements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

g. Parties liées

Les partenaires terrains de Tereo sont considérés comme des parties liées de Tereo.

h. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de Tereo n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

Liquidités

	2025	2024
Comptes bancaires	289'699	357'538
Total	**289'699**	**357'538**

Fonds affectés

Fonds affectés par bailleurs :

	Fonds affectés au 01.01.2025	Fonds reçus dans l'année	Fonds utilisés dans l'année	Fonds affectés au 31.12.2025
FGC - DDC		300'713.00		
FGC - Ville de Genève		25'098.00		
FGC - Etat de Genève		30'000.00		
FGC - Ville de Grand-Saconnex		42'520.00		
FGC - Ville de Lancy		39'400.00		
Organisation membres de la FGC		12'471.78		
FGC - Total	**277'331.69**	**450'202.78**	**-505'156.44**	**222'378.03**
DM - FEDEVACO	**0.00**	**19'500.00**	**-19'500.00**	**0.00**
Fondation SANDOZ	**10'000.00**	**0.00**	**0.00**	**10'000.00**
ONG Life	**21'276.78**	**0.00**	**-21'276.78**	**0.00**
Total	**308'608.47**	**469'702.78**	**-545'933.22**	**232'378.03**

Les fonds affectés correspondent à des dons et financements collectés ou reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et le seront dans les années à venir.

Financement des projets

	Financements FGC	Financement OM FGC	Financements FEDEVACO	Total financement	Dépenses
FGC PSA - Stratégie 2025	40'380.00	1'800.00	4'500.00	46'680.00	44'880.00
FGC PSA - Atelier Bénin	25'000.00	10'671.78	15'000.00	50'671.78	40'256.51
Projet Bénin FGC 22-33	35'029.00	0.00	0.00	35'029.00	91'063.63
Projet Mali FGC 22-23	0.00	0.00	0.00	0.00	93'478.80
Projet Sénégal FGC 22-20	29'549.00	0.00	0.00	29'549.00	71'585.17
Projet RDC 24-09	105'184.00	0.00	0.00	105'184.00	108'428.29
Projet PPL 2024-41	60'000.00	0.00	0.00	60'000.00	35'564.55
Projet Bénin 25-52	70'069.00	0.00	0.00	70'069.00	31'016.43
Projet Mali 2022-50	72'520.00	0.00	0.00	72'520.00	29'659.84
Total	**437'731.00**	**12'471.78**	**19'500.00**	**469'702.78**	**545'933.22**

Allocation bailleurs pour frais de gestion

La Fédération Genevoise de Coopération autorise un prélèvement de 12,5% sur les dépenses effectivement engagées par Tereo comme frais de gestion. Depuis 2021, la FGC a modifié ses procédures en la matière pour les nouveaux projets. Le prélèvement se fait sur les financements reçus. Le montant détaillé de ces frais de gestion est précisé dans le tableau de variation des fonds. Pour les autres bailleurs, les frais de gestion sont négociés au cas par cas.

Donateurs privés – fonds libres

Les dons privés sans affectations à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

Membres du Comité

Nom	Adresse	Fonction
Alain Vergeylen	Genève	Président
Zacharie Doussot	Genève	Trésorier
Amélie Keller	Genève	Secrétaire
Noélie Gabioud	Vaud	Membre
Julienne Farine	Genève	Membre
Isabelle Lejeune	Genève	Membre avec statut consultatif
Alberto Rotundo	Italie	Membre avec statut consultatif

Indemnités des membres dirigeants

Les membres du comité de Tereo ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement au sein de Tereo, à l'exception de la Directrice opérationnelle qui reçoit un salaire annuel brut de CHF 44'520.00 pour son activité opérationnelle et le Chargé de programme qui a perçu des honoraires pour un montant annuel de CHF 25'198.90 Les deux membres du Comité rémunérés siègent au Comité de l'association qu'avec une voix consultative.

Prestations bénévoles

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, des prestations bénévoles d'un volume de 1'000 heures de travail, pouvant être estimée à une valeur de CHF 50'000, ont été offertes à l'organisation.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de Tereo au 31 décembre 2025.

Rapport de performance

Tereo publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.